

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

rmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

tique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

100002

100002

Déclaration de Maladie : N° P19-0006760

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 2774 Société : /

Actif Pensionné(e) Autre : /

Nom & Prénom : SARAY Mohamed Date de naissance : 13-12-48

Adresse : Lot Aïn Diab II Fum A 19 Casablanca

Tél. : 0661214006 Total des frais engagés : 40.00,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. Imane SLASSI
Praticien en neurologie
37 rue Hassan II, Hana
Casablanca - Tel : 05 22 89 10 84
INPE : 91032458

Date de consultation : / /

Nom et prénom du malade : /

Lien de parenté : Lui-même Conjoint

Nature de la maladie : Tr de Pe marche et dys

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca Le : 17/03/22

Signature de l'adhérent(e) : [Signature]

H. HAKANI
ACCUEIL
Age:
Enfant:
et du 1/1/2022

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
05/01/22			6	DR. Khame SAWA Professeur de neurologie 57, Rue Hassan Hay Hana Cap d'Antibes - Tel : 05 22 89 10 84 INPE : 91032458

EXECUTION DES ORDONNANCES

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	
Cabinet médical Dr. HAMAME SLASSI CHRAIBI Service de kinésithérapie Hanane SAMLA Tel.: 05 22 82 22 22	20/03/2021	20				6000,00 DH

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F		DETERMINATION DU COEFFICIENT		

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000

D

00000000	00000000
35533411	11433553

(Création, remont, adjonction)
ctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

ctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



05/01/2022

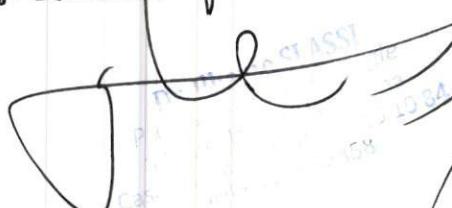
Casablanca, le

MR SARDY MOHAMMED

- Faire: Rééducation fonctionnelle motrice

Travail de l'équilibre et de l'adaptation posturale dans le cadre d'une atteinte proprioceptive, en appui bipodal et monopodal, face au miroir de Klein, à l'EzyGain. 20 séances

3 séances / sem après un
bloc initial
après 15 séances passer à 2 séances/se



PROFESSEUR SLASSI SENNOU ILLAME
NEUROLOGUE
Casablanca

Casablanca, le 17/03/2022

FACTURE

Nom complet : Mr. Sardy Mohamed

Description	Nombre des séances	Prix par séance	Total
Rééducation fonctionnelle motrice Travail de l'équilibre et de l'adaptation posturale dans le cadre d'une atteinte proprioceptive, en appui bipodal et monopodal, face au miroir de Klein à l'Ezy Gain.	20 Séances	200,00 DH	4000,00 DH

Total à Payer en Dirham Quatre-mille dirhams

Dr. Ilhame SLASSI
Professeur de neurologie
37, Rue Hassan Hay Hanane
Casablanca - Tél : 05 22 89 10 84
INPE : 91032455

Signature :

Cabinet médical
Pr. Ilhame SLASSI CHRAIBI
Service de kinésithérapie
Hanane SAMLATI
Tél : 05 22 89 10 84

CENTRE D'URGENCE ET DE SOINS INTENSIFS
NEUROLOGIE
CASABLANCA

KINESITHERAPIE

Nom et prénom : Mr. Sardy Mohammed

Nombre de séances prescrites :

Nombre	20
Date	05/01/22

DATE	HEURE	FAITE
20/01/2022	24h	
22/01/2022	10h	
24/01/2022	9h	
26/01/2022	14h	
28/01/2022	9h	
31/01/2022	9h	
02/02/2022	9h	
05/02/2022	10h	
08/02/2022	14h	
09/02/2022	15h	
15/02/2022	17h	
19/02/2022	10h	
22/02/2022	17h	
26/02/2022	10h	
02/03/2022	16h	
08/03/2022	17h	
11/03/2022	17h	
14/03/2022	17h	
17/03/2022	14h	
19/03/2022	17h	
	11h	

Cabinet médical
 Pr. Ilhame SLASSI CHRAIBI
 Service de kinésithérapie
 Hanane SAMLATI
 Tel. 05 22 89 10 84

Date	Heure	Observations
20/01/2022	14 h	✓
22/01/2022	10 h	✓
24/01/2022	9 h	✓
26/01/2022	14 h	✓
28/01/2022	09h00	✓

Date	Heure	Observations
31/01/2022	9 h	✓
02/02/2022	9 h	✓
05/02/2022	10 h	✓
06/02/2022	10 h	✓
09/02/2022	15 h	✓

Date	Heure	Observations
15/02/2022	17h	✓
19/02/2022	10h	✓
22/02/2022	17h	✓
26/02/2022	10h	✓
02/03/2022	16h	✓

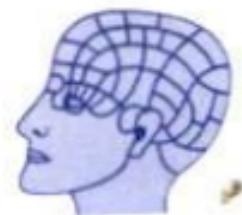
NOTA : Prière de nous contacter 24h à l'avance en cas d'empêchement

Cabinet de professeur SLASSI

Présentation : Mr SARDY Nohamnoul

Prestataire : Maoutar

Carte de Rendez-vous

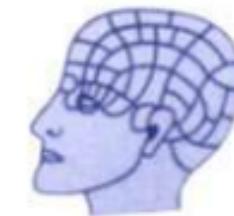


Date	Heure	Observations
Cabinet médical		
		Pr. Ilham SLASSI KINÉSITHERAPIE
		HANDANIE SARTIATI
		Tel.: 0622 89 10 84
		Service de kinésithérapie

Date	Heure	Observations
19/03/2022		
	11h	
	12h	
	13h	
	14h	
	15h	
	16h	
	17h	

Date	Heure	Observations

Cabinet de professeur SLASSI



Présentation : Mr. Sandy Mohamed

Prestataire : Kaoutar

Carte de Rendez-vous

NOTA : Prière de nous contacter 24h à l'avance en cas d'empêchment

37, Rue de Hassane Hay Elhana Csablanca - Tél.: 0522 89 10 84